Image not found or type unknown

AUTORISATIONS DE SORTIE POUR SUIVI MEDICAL DANS LE CADRE D'UNE AL

Par **GAZAGNE**, le **27/05/2016** à **16:37**

Bonjour Maître,
Je suis en ALD jusqu'en 2019 suite à un cancer du sein. Je dois régulièrement effectuer un suivi médical auprès de mon oncologue, gynécologue, chirurgien chez qui je me rends en alternance.
Je sais que j'ai droit à des autorisations de sortie pour ce faire, mais mon employeur bloque car il me dit qu'il lui faut une convocation.
Or, les docteurs concernés me donnent des rendez-vous verbalement. Je n'ai pas de convocation.
Je vous précise que je suis salariée de droit privé.
Je vous remercie par avance pour l'aide précieuse que vous pouvez m'apporter.
Cordialement,
Madame GAZAGNE
martinegazagne@hotmail.fr

Par **P.M.**, le **27/05/2016** à **19:54**

Bonjour,
Nous ne sommes qu'en 2016...
Vous pourriez essayer de voir si leur secrétariat ne pourrait pas vous confirmer le rendez-vous mais de toute façon, l'absence ne deviendrait injustifiée que si vous ne pouviez pas produire un certificat comme quoi elle a eu lieu que vous devriez obtenir sans problème...

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés